

"Le financement agricole de la CEE dans sa phase finale" dans Süddeutsche Zeitung (10 mai 1966)

Légende: Le 10 mai 1966, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung examine les longues négociations sur le financement de la Politique agricole commune (PAC) au sein de la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. Dürrmeier, Hans ; Herausgeber Proebst, Hans. 10.05.1966, Nr. 111; 22. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "EWG-Agrarfinanzierung in der letzten Runde", p. 9.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/le_financement_agricole_de_la_cee_dans_sa_phase_finale_dans_sueddeutsche_zeitung_10_mai_1966-fr-7798683d-c86a-4bad-9bbf-badb13a57485.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

Le financement agricole de la CEE dans sa phase finale

Des concessions sont requises de tous côtés pour parvenir à une décision à Bruxelles

str. Bruxelles (rapport personnel) – *Les membres de la Communauté économique européenne (CEE) sont en passe de trouver un accord sur le financement de la Politique agricole commune. Néanmoins, de considérables concessions sont encore requises de la part de certains participants, si la conférence du Conseil de ministres de la CEE entamée lundi matin et prévue jusqu'à mardi soir ou mercredi matin doit mener à l'élaboration de nouvelles dispositions financières. À l'exception du ministre fédéral des Affaires étrangères Schröder, tous les autres ministres des Affaires étrangères ont confirmé leur participation aux négociations financières décisives.*

La conférence du Conseil fait suite à la réunion ministérielle de mercredi et jeudi derniers. La fin de la semaine a été mise à profit par les gouvernements pour clarifier les dernières positions de négociation. La Commission CEE, comme l'a assuré le vice-président Marjolin au Conseil de ministres, a élaboré un projet de compromis, qui sera transmis au Conseil directement avant le début de la conférence lundi matin. Il s'agit de comparer avec soin les sacrifices que tous les États membres doivent consentir d'une façon ou d'une autre, et de les répartir équitablement entre eux, afin de pouvoir réaliser un progrès supplémentaire essentiel à la mise en place de la communauté économique.

Pomme de discorde de un pour cent

Les partenaires attendent principalement de la République fédérale, économiquement forte et dont les importations agricoles viennent encore en grande partie de pays extracommunautaires, une grande implication financière dans le maintien des prix et dans le soutien structurel de l'agriculture européenne. À Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères Schröder a cependant mis en garde contre des «créances excessives» de fonds allemands. Jusqu'ici, les partenaires ont néanmoins maintenu que la République fédérale devrait réunir quelque 32 % des moyens pour le fonds agricole de la CEE. Le gouvernement fédéral a demandé une participation maximale de 31 %.

La France, qui en tant que plus grand producteur agricole de la CEE a également le plus important besoin financier du fonds agricole, doit approuver un désarmement tarifaire accéléré dans le domaine industriel. Le gouvernement fédéral estime qu'il peut, avec environ 2 milliards de marks allemands par an, réaliser d'extraordinaires prestations financières pour le marché agricole, seulement s'il a la possibilité de réunir les fonds nécessaires par une augmentation des exportations industrielles allemandes. À cette fin, il exige la réalisation de la libre circulation des marchandises aussi bien dans le domaine agricole qu'industriel. La France a demandé le désarmement tarifaire complet pour le 1^{er} janvier 1969, alors que l'association industrielle française ne se voit dans la situation concurrentielle que pour 1970. La présidence au Conseil, qui se trouve actuellement à Luxembourg, propose le 1^{er} juillet 1968 comme compromis. Vu que la compétitivité d'une industrie nationale ne change que peu significativement en six mois, les partenaires de la France peuvent demander un blocage sur ce point précis.

Finalement, des concessions seront également demandées à l'Italie et à la Belgique. La Belgique doit concéder une convention profondément divergente de la philosophie actuelle de la politique agricole de la CEE en ce qui concerne le marché du sucre, sans quoi la culture de la betterave sucrière en Allemagne et en Italie serait à court terme condamnée à disparaître. L'Italie doit concéder une restriction des dépenses de structure du fonds agricole, afin d'empêcher un gonflement incommensurable de celui-ci. Elle devra en outre commencer par renoncer à un financement du marché du vin et du tabac brut par le fonds agricole de la CEE.

Réserves jusqu'au bout?

En raison des dernières expériences de Bruxelles, il faut s'attendre à ce que les partenaires n'abandonnent leurs dernières réserves que dans la phase finale de la conférence, et si un véritable accord paraît sûr. Cela devrait être le cas au plus tôt dans la nuit de mardi à mercredi. Toutefois, le Conseil de ministres n'exclut

pas la possibilité d'une nouvelle délibération sur le financement agricole vers la fin du mois. Au sein du Conseil de ministres, on suppose que les dispositions financières agricoles, après leur élaboration, seront pour l'instant «mises au tiroir», pour finalement être adoptées en même temps seulement que les réglementations encore attendues sur les prix communs du lait, du bœuf, du sucre, du riz et des matières grasses, qui seront négociées dans les semaines à venir avant la trêve estivale.